



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 11 juin 2024

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dépôt des candidatures du mercredi 12 juin à 9h au dimanche 16 juin 2024 à 18h, à la préfecture du Var

Les élections législatives auront lieu les dimanche 30 juin et 7 juillet 2024.

Elles ont pour but d'élire les 577 députés qui siègent à l'Assemblée Nationale.

Les députés sont élus au scrutin universel direct majoritaire uninominal à deux tours, par circonscription.

Pour l'ensemble des 8 circonscriptions du Var, le dépôt des candidatures s'effectue :

**du mercredi 12 juin au dimanche 16 juin 2024
à la préfecture du Var,
boulevard du 112^e régiment d'infanterie à Toulon**

aux horaires suivants :

- Mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 juin : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- Samedi 15 juin : de 9h à 11h30 et de 14h à 17h
- Dimanche 16 juin : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Pour prendre RDV : 04.94.18.81.11 ou 04.94.18.83.10 - pref-legislatives2024@var.gouv.fr

> la désignation d'un mandataire financier est obligatoire

Tout candidat aux élections législatives doit déclarer un mandataire financier. Celui-ci peut être une personne physique ou une association de financement électoral.

Au vu des délais contraints, il est recommandé de déposer le dossier de désignation de mandataire financier au moment du dépôt des candidatures.

Les modèles de déclaration sont disponibles sur le site de la préfecture dans le dossier « Élections législatives 2024 », dans la rubrique « Infos candidat ».

Service de la communication interministérielle de l'État en département